



*Membre de l'association des
Maires ruraux de l'Aude*

1 place des marronniers

11190 Luc sur Aude

T 04.68.74.01.55

mairie@luc-sur-aude.fr

Projet simplifié d'acquisition publique

Lors de la présentation des projets qui seraient portés par la municipalité lors de son mandat actuel figurait la politique communale consistant à contribuer à supprimer l'ensemble des bâtiments en ruine ou à l'abandon, du village et notamment ceux constituant la longère, ensemble de maisons et de bâtiments situés au nord de la section « le village ».

Le bâtiment central sis sur les parcelles A26 et 30 fait l'objet auprès de l'indivision Caverivière / Bergé de la présente procédure d'expropriation dans la cadre de la procédure d'abandon manifeste.

Le conseil municipal a affirmé son projet de procéder, ou de faire procéder, à la rénovation du bâtiment en question à des fins d'habitat.

Il est procédé à une consultation publique du 12 mai 2023 au 16 juin 2023 aux horaires d'ouverture de la mairie, d'un dossier qui comporte les pièces suivantes :

- PV d'abandon manifeste provisoire du 28 janvier 2023
- PV d'abandon manifeste définitif du 2 mai 2023
- note de l'évaluation du bien par les services des domaines,
- extraits des publications portant connaissance de la procédure d'abandon manifeste
- extrait de la délibération du conseil municipal du 10 mai 2023
- la présente note

Par ailleurs le dossier comportera 5 pages vierges numérotées de 1 à 10 portant le tampon de la mairie afin de recueillir les observations du public.

Le 10/5/2023

Le Maire,